

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 23 MAI 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	15

L'an deux mille vingt, le 23mai, à 10 heures , le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer, sous la présidence de Monsieur Phillipe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

REICHER Emile
GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
PEREIRA Julien
BRUN Jérôme

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
MENEHIN Gaël
OGER Isabelle
REUTER Olivier

MARQUET Bénédicte
SIVEC Jean
THILL Céline
VALANCE Bénédicte
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS :

Objet : 2020 - 471 Election du 1^{er} Adjoint

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : **15**

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **1**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **14**

Majorité absolue : **8**

Ont obtenu :

- Madame Bénédicte MARQUET, 14 voix, QUATORZE VOIX

- Madame Bénédicte MARQUET a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 25/05/2020

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 25/05/2020

Le Maire

